

De Gmail - Pascal Thenon

Sujet [INTERNET] Projet éolien JANS - Consultation publique

Pour Moi <pref-eolien@loire-atlantique.gouv.fr> ☆

Étiquettes Important

Autres actions

Pour protéger votre vie privée, Thunderbird a bloqué l'affichage du contenu distant dans ce message.

Options

Bonjour M. le Préfet,

je vous écris dans le cadre de la consultation publique organisée en lien avec le projet éolien dit « de la Butte du Moulin ».

Si je fais partie des citoyens convaincus qu'un recours accru aux énergies propres est nécessaires, les quelques informations que j'ai pu réunir sur ce projet m'amènent à percevoir des risques et enjeux locaux qui me semblent à prendre en considération dans la décision d'autoriser ou non sa réalisation. Je les résume ci-dessous :

- Forte densité éolienne déjà existante : je suis arrivé de région parisienne à l'été 2019 pour m'installer à Jans et j'ai pu constater l'existence d'une densité élevée d'éoliennes dans cette zone rurale. Je note en particulier que c'est sans aucune commune mesure avec ce qui existait par exemple dans le même type de zone rurale du grand ouest parisien (Vexin, boucles de la Seine, ...) et je ne peux que m'interroger sur les inégalités que cela démontre dans les choix d'aménagement du territoire. Il suffit de monter au sommet du terroir d'Abbaretz pour constater que de très nombreux champs d'éoliennes (plus d'une dizaine !) sont déjà implantés et visibles quasiment à 360°. Est-il absolument indispensable d'augmenter encore cette densité plutôt que chercher à mieux répartir et partager les efforts/nuisances entre les territoires ???
- Outre la forte nuisance visuelle occasionnée, une telle densité ne peut pas être neutre sur l'impact écologique d'autant plus que nous avons la chance d'avoir une belle population d'oiseaux présente toute l'année sur la zone, et en particulier de nombreux hérons cendrés
- La zone cible prévue pour le projet est d'une part située à proximité d'habitations, et d'autre part sur un terrain très humide entouré de plusieurs cours d'eau. Lors de mes promenades dans le coin, j'ai pu constater que cette zone est régulièrement très humide, voire inondée, dès que les précipitations sont importantes et que les cours d'eau sortent de leur lit (ce qui est arrivé plus de 10 fois pour le Don chez moi lors de l'hiver 2019-2020 par exemple). La presse a largement fait écho aux problèmes de santé induits lorsque des éoliennes sont implantées dans de telles zones humides (en particulier le parc de Nozay/Puceul installé à seulement quelques kilomètres)
- Enfin, alors que les parcs existants sont installés sur des buttes, je m'étonne du choix pour ce projet d'un site dont l'altitude culmine à moins de 20m ce qui en fait quasiment le point bas de la commune !

Il y aurait sans doute de nombreux autres points à évoquer, et je sais que les associations constituées pour lutter contre ce projet portent ces éléments à votre connaissance, mais je crois qu'il y a là suffisamment de bonnes raisons pour décider de ne pas engager un projet dont les risques spécifiques et le bénéfice au service de l'intérêt général comme de l'équité des territoires sont loin d'être évidents.

Bien cordialement.

Pascal Thenon